

# HABILITATION ELECTRIQUE : BR-BC- B1(V)-B2(V)-B2(V) Essai-H1(V)-H2(V)-HC-B0- H0(V)

---

4 jours - 28 heures

continu, alternance

Sur devis

[Habilitations électriques](#)

## Pour qui ?

---

Tout électricien qualifié chargé d'assurer des travaux, des consignations en BT & HTA et des vérifications ou essais sur des équipements en BT & HTA.

## prérequis :

---

- Avoir 18 ans
- Être reconnu apte par la Médecine du Travail
- Posséder ses propres EPI
- Avoir des connaissances de base en électricité ou disposer d'une expérience professionnelle.

## Objectif :

---

Mettre en application les prescriptions de sécurité de la NORME NF C18-510 lors des travaux électriques sur les ouvrages électriques BT & HTA hors tension et ce dans les domaines et situations propres à l'entreprise du stagiaire

## Lieu de la formation :

---

Mallemort (13) ou en Entreprise

## Programme de la formation

---

TRONC COMMUN A TOUS LES MODULES (TC2)

- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une HABILITATION
- Donner la définition des symboles d'HABILITATION
- Préciser les rôles de chacun
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, MISE HORS DE PORTEE) et préciser le déroulement des OPERATIONS de VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT)
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à l'Article 13

#### « ESSAI »

- Préciser le rôle du CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- Identifier les différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des ESSAIS (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Enoncer les prescriptions d'exécution des ESSAIS.
- Enoncer les consignes à appliquer pour la réalisation des ESSAIS particuliers (source autonome, défaut de câble, laboratoires et plates-formes d'essais).
- Nommer les documents applicables dans le cadre des ESSAIS, ainsi que les autres documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un ESSAI.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisé spécifiques aux ESSAIS.
- Décrire les opérations de la CONSIGNATION et les documents associés.
- Décrire un régime de REQUISITION (si nécessaire).
- Réaliser une REQUISITION (si nécessaire).

#### « CONSIGNATION »

- Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE et au CHARGE DE TRAVAUX.
- Décrire les opérations de CONSIGNATION et les documents associés.
- Décrire un régime de REQUISITION (si nécessaire).

#### « MESURAGE & VERIFICATION »

- Préciser le rôle du CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés

spécifiques aux MESURAGES ou aux VERIFICATIONS.

- Nommer les documents applicables dans le cadre des MESURAGES ou des VERIFICATIONS ainsi que les autres documents associés (autorisation d'accès, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un MESURAGE et/ou d'une VERIFICATION.

« 1 / 2 / 1V / 2V / 2V ESSAI »

- Citer les différents TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans ENVIRONNEMENT électrique.
- Citer les différents TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- Préciser le rôle du CHARGE DE CONSIGNATION et du CHARGE D'EXPLOITATION ELECTRIQUE.
- Identifier les différents niveaux d'HABILITATION et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION avec ou sans la présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- Enoncer les prescriptions d'exécution des TRAVAUX
- Enoncer les fonctions des MATERIELS électriques BT et TBT.
- Nommer les documents applicables dans le cadre des TRAVAUX HORS TENSION (ATTESTATION DE CONSIGNATION, AVIS DE FIN DE TRAVAIL), ainsi que les autres documents associés (AUTORISATION DE TRAVAIL, INSTRUCTION DE SECURITE, etc.).
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un TRAVAIL.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux TRAVAUX.
- Enoncer les INSTRUCTIONS DE SECURITE spécifiques aux ESSAIS (pour 2V Essai).

MODULE TECHNIQUE HTA

- Connaître la structure et le principe de fonctionnement des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS électriques (ligne et poste).
- Identifier la structure et le principe de fonctionnement des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS électriques (ligne et poste).
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des postes (fonctions : commandes, séparations, protections).
- Identifier les MATERIELS électriques.
- Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les risques associés.
- Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité.
- Différencier les types de postes.
- Expliquer les principes de verrouillages et inter-verrouillage pour les MATERIELS concernés.
- Manœuvrer un appareillage équipé de verrouillage et d'inter-verrouillage.
- Citer les matériels et équipements de protection collective et leurs fonctions.
- Identifier, vérifier et utiliser les matériels et équipements de protection.
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.

Conditions tarifaires :

---

ECIR FORMATION



Ecole de la Construction et des Infrastructures et Réseaux

CFTP Emile PICO – Pont Royal – 13370 MALLEMORT - Tél. : 04 90 59 42 05 / Fax : 04 90 59 15 81

[cftp.tp-paca.fr](http://cftp.tp-paca.fr) / [info@poleformation-tp.fr](mailto:info@poleformation-tp.fr)

N° d'existence 93 13 000 38 13 – Siret : 782 738 306 00011 – Code APE : 8559A – N° TVA

Intracommunautaire : FR 33 782 738 306